

La Revue Canadienne publie un album illustré et musical, paraissant tous les mois, par le numéro de 32 pages de matières littéraires et de pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE : A Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST-VINCENT. A Québec, CHEZ M. F. X. JULES, MAISON DE LA CORPORATION.

# La Revue Canadienne

REVUE CANADIENNE

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

PARISSANT LES MARDI ET VENDREDI... (Text describing the publication schedule and subscription details.)

## Education.

## Industrie.

## Progrès.

feuilleton de la Revue Canadienne.

### ETUDES HISTORIQUES.

#### LES HASARDS DE LA SAINT-BARTHELEMY.

—1572—

##### V.—LA DETTE DE JEU.

(Suite et fin.)

—Je vous remercie, Yves, pour ce bon secours, si M. de Pardailhan était épris, si je le savais à cette heure en sûreté! —Il est plutôt en sûreté que vous-même, Anne, puisqu'il loge au Louvre, dans la propre chambre du roi de Navarre! —Le Seigneur Dieu nous aide! s'écria le valet: voici des cavaliers qui débouchent par la rue Saint-André-des-Arcs! —Merci de nous! s'écria Mme. de Curson: voici une grosse bande de gens qui sort de l'Abbaye avec des torches! —Madame ma mère, rentrez chez vous, dit le jeune homme d'un ton d'autorité que motivait la circonstance; je vous promets de ne être pas longtemps à vous rejoindre, avec la grâce de Dieu. Et vous, ma sœur, sur votre vie, ne prononcez pas une parole et ne laissez faire ce qui conviendra pour notre salut! —Oh! mon fils! ils viennent! ma pauvre fille! murmura la dame de Curson en se cramponnant à la porte qu'elle s'imaginait faire mourir. —Par votre âme! madame ma mère, si vous ne rentrez promptement, vous nous perdrez tous! disait à demi voix Yves de Curson. Ca, ma sœur, ne vous lamentez pas ainsi, pour Dieu! Le sire de Curson attendit l'approche des cavaliers, sans descendre de cheval; il avait tiré son épée et il couvrait de son corps sa sœur assise en croupe derrière lui; le vieux Daniel se tenait prêt aussi à faire usage de ses armes. Mais il ne fallait pas songer à une folle résistance: c'était la cavalerie que le duc de Guise envoyait sous la conduite de Maugiron, pour agir contre les huguenots logés au faubourg Saint-Germain-des-Près, et la garde abbatiale venait se joindre à ces gens d'armes, afin de les secourir dans l'exécution du massacre. Ceux-ci arrivaient avec eux le quartenier qui devait leur ouvrir la porte, ceux-là l'accompagnaient le prévôt de l'Abbaye. —Qui vive! cria-t-on, en apercevant un homme à cheval qui paraissait garder la porte de Bussy: huguenot ou catholique? —Catholique! répondit Yves de Curson au sire de Maugiron, qui s'était porté le premier en avant pour voir à qui l'on avait affaire. —Vous avez de fait, la croix blanche au chapeau et le mouchoir au bras droit, dit Maugiron reconnaissant le jeune huguenot avec lequel il avait soupé et joué la nuit même chez le capitaine de Losse. M'est avis que vous vous êtes fait catholique depuis peu de temps? —Depuis que je vous vis au jeu, répliqua le jeune homme avec une heureuse présence d'esprit; depuis que je perdis contre vous vingt-cinq mille écus d'or, que je vous dois encore. —Vingt-cinq mille écus d'or? reprit le sire de Maugiron qui comprit qu'on les lui offrait comme rançon et qui n'eut garde de les refuser. Vraiment! je me souviens de votre dette et vous savez bon gré de ne l'avoir pas oubliée. Toutefois, je pensais que ce fût cinquante mille écus? —Vous avez sans doute meilleur mémoire que moi, messire, et je m'en rapporte à votre opinion; ce seront donc cinquante mille écus d'or. —Par la messe! vous êtes un beau joueur! Mais je vous prie, quand aviserez-vous à me payer cette somme? —Je vous la payerai, sur ma foi, aussitôt que vous prendrez congé de moi, si je puis retourner en Bretagne avec ma mère, ma sœur et nos domestiques. —Où logez-vous? dit à voix basse M. de Maugiron qui s'approcha d'Yves de Curson et lui tendit la main. Je vais vous faire escorter jusqu'à votre logis; j'ordonnerai qu'on en garde la porte: vous y serez renfermé avec vos gens et j'irai terminer notre marché, dès que je pourrai moi-même vous conduire hors de Paris. Maugiron retourna vers sa cavalerie qui avait fait halte, pendant qu'il allait seul à la rencontre d'Yves de Curson: il annonça tout haut que ce cavalier venait de lui transmettre des ordres de la part du roi. Le quartenier, escorté de soldats du guet, ouvrit la porte de Bussy, que le prévôt de l'Abbaye ouvrait aussi de son côté. Les gens d'armes défilèrent, l'épée nue et le pistolet au poing, devant le sire de Curson, sa sœur et leur valet, non sans les regarder avec défiance et menace. Maugiron, après avoir distribué les postes et les instructions à sa troupe, dont il remit le commandement à son lieutenant, se rapprocha du jeune huguenot qu'il n'avait pas perdu de vue un instant. Des cris de mort retentirent dans les rues de faubourg où se répandaient en tumulte les cavaliers de Maugiron et les archers de la garde abbatiale. Yves de Curson eut qu'il n'avait plus à vendre cherement sa vie, et il fallut ne pas attendre une attaque pour faire usage de ses armes.

—Je vous ai demandé où vous logiez? dit Maugiron qui n'avait aucune intention hostile à l'égard de ceux qu'il s'appropriait à rançonner. —La rançon que je vous ai promise, reprit Yves de Curson, comprend toutes les personnes de ma famille et de ma maison, sans exception? —Et, en outre, M. Pardailhan qui sera mon mari, ajouta Anne troublée d'un triste pressentiment qui fit trembler sa voix. —Ah! Pardailhan! répéta Maugiron avec un signe de tête de mauvais augure: je souhaiterais pour lui qu'il fût avec vous, mais il est au Louvre chez le roi de Navarre. —Je n'entends parler que des personnes qui demeurent à l'hôtel de Genouillac, répliqua Yves; vous vous engagez à les mener sûrement hors de Paris? —Oui, et tout à l'heure, avant que le massacre soit plus échauffé. Faites monter tout votre monde à cheval ou en litère, et je vous conduirai moi-même, sans qu'on vous ôte un cheveu de la tête. —Si j'étais seul de ma personne, je ne consentirais jamais à racheter ma vie à prix d'or et je mourrais plutôt avec mes frères qu'on égorge traitreusement! —Ca, mon maître, répartit vivement Maugiron, avez-vous regret des cinquante mille écus qui sont, disiez-vous, une dette de jeu? —Voici l'hôtel où loge madame ma mère, répondit le jeune homme avec noblesse: je vous invite d'y entrer pour que je m'acquitte envers vous. —Et! monsieur de Curson? est-ce pas vous? cria Jacques de Saverex qui parut sur le balcon du premier étage: montez vite, car on a grand besoin de vous éans! —Je vous attendrai ici, dit Maugiron; ne tardez guère, je vous prie, si vous voulez que, j'aie encore le pouvoir de tenir ma promesse et de vous sauver tous! Anne de Curson avait entendu seule une voix murmurante qui l'appelait par son nom; elle ne put reconnaître cette voix et elle s'était élançée à terre, avant que son frère songât à la retenir; il la suivit dans l'hôtel dont la porte était restée entrouverte et he la rejoignit qu'au moment où elle s'était précipitée, tout en larmes, sur le corps de son fiancé. Pardailhan, prêt à rendre le dernier soupir, retrouva, en la voyant, assez de force pour la presser dans ses bras et pour lui adresser un adieu suprême. —Anne, chère Anne, lui dit-il à travers le voile de la agonie, je ne vous pas mourir sans vous avoir épousée et j'entends que vous portiez mon deuil par souvenir de moi. —Pensez que vous ne mourrez pas, je vous conjure, reprit-elle en sanglotant; je vous soignerai, je vous guérirai! fusseriez-vous mort, je vous ressusciterai! —Non, ma bien-aimée Anne, il n'y a pas de miracle de l'art qui fasse que je survive à mes blessures, même qui me donne une heure d'existence; mais le temps qui me reste suffit à nous épouser, et j'ai prié maître Labache de nous marier chrétiennement, comme si nous devions être conjoints pour bien vivre ensemble. —Je ne m'y oppose pas, si tel est votre désir; mais je demande d'abord qu'un médecin soit mandé, qu'on vous couche en un lit, qu'on bande vos plaies... —Oh! que de délais, chère demoiselle! Vous n'avez pas déclaré que je meurs, que je suis quasi-mort? ne mettez donc plus de retardement à la consolation que je vous demande? Voici l'écharpe que j'ai gardée comme gage de votre cœur, voilà l'anneau que je tenais comme gage de votre main! —Qu'il soit fait selon votre volonté, mon cher seigneur, et j'ai confiance que Dieu, qui va consacrer notre union, ne voudra pas qu'elle soit sitôt rompue par la mort! —Monsieur de Curson, cria d'en bas le sire Maugiron, quand auriez-vous fini vos préparatifs de départ? Hâtez-vous, si vous n'aimez mieux ne partir jamais! —Aucun des assistants ne prit garde à l'appel pressant de Maugiron; aucun n'entendait les cris effrayants qui sortaient des maisons voisines où l'on commençait à massacrer les huguenots et à les jeter par les fenêtres. Le ministre protestant s'était mis en devoir de consacrer le mariage du baron de Pardailhan et d'Anne de Curson, avec autant de calme et de solennité que si la cérémonie avait eu lieu dans un temple sous la garantie des églises de pacification. La dame de Curson et son fils s'étaient agenouillés auprès du moribond dont le visage ensanglanté se refusait à exprimer la joie triste et douce qu'il sentait en lui-même pendant la célébration de cet hymen funéraire. Jacques de Saverex, debout dans un coin de la salle, s'associait de pensée aux prières du ministre et s'attachait de plus en plus à la destinée de cette famille, au milieu de laquelle le hasard l'avait introduit; il ne se lassait pas de contempler la belle tête d'Anne, qui le front appuyé sur une de ses mains, tandis que de l'autre elle comptait les battements du cœur de son époux, avait concentré toute son âme dans un regard fixe et désespéré. —Sire de Curson, baron de Pardailhan, dit le ministre d'un ton ferme et imposant, jurez-vous d'accorder loyale et honorable protection à la demoiselle Anne de Curson, que vous pré-

nez devant Dieu comme bonne femme et légitime épouse? —Je le jure devant Dieu! répondit Pardailhan, qui retrouva sa voix naturelle pour prononcer ce serment. —Et vous, demoiselle Anne de Curson, jurez-vous d'aimer, de servir et de contenter en toute chose messire de Gondrin, baron de Pardailhan, que vous tiendrez devant Dieu pour votre bon et fidèle mari? —Devant Dieu, je le jure, répondit la mariée en poussant de nouveaux sanglots. —Par la messe! cria Maugiron avec impatience, en avez-vous bientôt fini. Descendez vite, ou sinon je vous envoie à tous les diables! —C'est toi, Maugiron? dit Saverex qui se montra sur le balcon, en reconnaissant la voix de son compagnon de table et de jeu. Qu'attendez-tu là-bas? —C'est toi, Saverex? reprit Maugiron, ôtonné de cette rencontre qui lui donna tout d'abord à penser qu'on s'était amusé à ses dépens: que fais-tu là-haut? —Moi! je règle mes comptes avec mon ami de Curson; après quoi, nous irons vous joindre au Pré-aux-Clercs, en compagnie de dix ou douze bonnes épées huguenotes pour vider notre querelle du souper. —Songes-tu, ou bien es-tu en démence? j'imagine que tu as dormi jusqu'à présent, pour ne savoir pas qu'on fait la chasse aux huguenots, et qu'il n'y en aura plus un à Paris, le jour levé. Concède donc à ton ami de Curson de venir régler aussi ses comptes avec moi? Jacques de Saverex entra dans la salle où son nom avait été prononcé; il vit le baron de Pardailhan, qui s'était soulevé sur un coude, et qui prêtait l'oreille aux rumeurs du dehors, pendant que sa femme et son beau-frère s'efforçaient de le retener sur le tapis où il était étendu; il s'agitait convulsivement, il se frappait le front dans ses mains, il s'arrachait les cheveux, comme s'il eût repris son énergie pour comprendre le péril imminent qui menaçait les objets de son affection; il sembla se calmer eh apercevant Saverex, et il retomba épuisé, halestant, sans voix et presque sans regard; puis lui faisant signe d'approcher: —Monsieur de Saverex, lui dit-il avec effort, vous vous êtes conduit de telle sorte à mon égard, en vous dévouant pour me sauver, quo je suis assuré de votre dévouement envers une personne que j'aime plus que moi-même: lorsque je serai mort, je vous confie ma veuve et défendez et à garder, en mon lieu et place, comme si elle fût votre propre femme et que vous fussiez mon frère d'alliance. —Monsieur de Saverex, vous étiez déjà mon frère d'armes, reprit Yves de Curson, soyez encore mon frère d'alliance! —Frère d'alliance, frère d'armes, frère en Jésus-Christ! s'écria Jacques de Saverex, avec exaltation. —Madame ma mère, la dot que vous devez octroyer à ma sœur Anne n'est-elle que de soixante mille écus d'or? —Qui sont renfermés en soixante sacs dans ce coffre, dit la dame de Curson: ils sont à vous, monsieur de Pardailhan. —Je les donne et lègue à ma chère veuve, reprit Pardailhan, pour en faire tel usage qui lui conviendra... —J'en ai besoin ce jour-ci, ma sœur, interrompit Yves de Curson: j'les ai empruntés et les rendrai sur mon patrimoine; car il importe que je paye une dette de jeu, à savoir soixante-dix mille écus que j'ai perdus cette nuit contre M. de Saverex ci-présent... —Par la mort! que voulez-vous que j'en fasse? s'écria Saverex, repoussant la cassette que le jeune homme lui présentait. —Vous me, les prêtez-à votre tour, mon frère d'armes, afin que je paye la rançon de ma mère, de ma sœur et la dot à tous moyennant la somme de cinquante mille écus d'or que Maugiron attend à la porte de l'hôtel. —M. de Curson, cria encore Maugiron, si vous tardez à venir, je ne réponds plus de rien et retire ma promesse de sauf-conduit! Anne sanglotait, penchée sur son époux ex-pirant qui ne la voyait plus; mais qui lui parlait encore pour l'encourager. Elle était devenue insensible à tout le reste; elle n'avait aucune conscience ni aucun souci du péril imminent qui l'environnait: les clameurs de la populace et de la soldatesque en délire n'arrivaient pas à ses oreilles; elle se sentait comme seule au monde, avec l'étre chéri qu'elle croyait disputer à la mort. Pardailhan, quoique agonisant, avait saisi et compris quelques-uns des bruits lugubres qui remplissaient le faubourg: il se rendit compte de la nécessité de fuir, faute de pouvoir se défendre; il était impatient de mourir, pour n'être plus un obstacle à cette fuite. —Anne, je vous ordonne de suivre celui que je vous ai choisi pour gardien, tuteur et défenseur! dit-il, d'un accent d'autorité. Saverex; tenez, en souvenir de vos généreux services, mon écharpe et cet anneau, que ma veuve, je l'espère, ne vous ôtera pas! —Venez, madame! dit à sa mère le sire de Curson, qui était allé faire préparer une litière et des chevaux; venez, ma sœur, il n'y a pas une minute de répit! M. de Maugiron veut bien

nous escorter en personne, jusqu'à ce que vous soyez en lieu d'asile et de sûreté. —Adieu vous dis, madame de Pardailhan! s'écria le mourant: adieu, mon frère d'alliance! adieu, Yves! adieu, vous tous, que je fis à la garde de Dieu! En achevant ces mots, il arracha violemment les linges qui fermaient ses blessures, et provoqua ainsi une hémorragie qui l'étouffa aussitôt. Anne s'était évanouie, parmi des flots de sang; Jacques de Saverex, l'emporta, sans mouvement, dans la litière, où Yves de Curson, avait déjà entraîné sa mère. Le cortège se mit en marche, sous les auspices du sire de Maugiron, qui eut beaucoup de peine à la faire passer sans accident à travers le faubourg. Yves de Curson avait pourtant fait prendre, à ses gens, et au ministre protestant lui-même, le signe de ralliement des catholiques, la cocarde blanche au chapeau et le mouchoir noué au bras gauche; mais les meurtriers étaient avides de carnage, qu'ils cherchaient partout des victimes, et voyaient des huguenots dans tout ceux qui ne se montraient pas teints de sang. Saverex, par bonheur, offrait à cet égard autant de garanties que ses bureaux pouvaient en désirer. —Celui-là, disait-on, en le voyant, a gaillardement travaillé! Quo je devienne huguenot, s'il n'a pas gagné des pardons pour six vingt ans! Lorsque la litière fut sur la route de Saint-Cloud, à l'abri des attaques et des poursuites du parti catholique, cette route était semée de fuyards échappés au massacre, Yves de Curson invita ses gens à ôter les cocardes et les mouchoirs qui les avaient protégés jusque-là et qui pouvaient plus loin leur être funestes; il alla ensuite à M. de Maugiron, le remercia de sa protection, et lui offrit la cassette qui contenait plus que la somme convenue entre eux à titre de rançon. —La somme est entière et au-delà, lui dit-il: nous n'avons pas loisir de la compter. Nous ne sommes pas quittes toutefois, monsieur, et vous me devez, ainsi que vos amis, une bolla expertise d'armes qui ne se fera pas au Pré-aux-Clercs, mais, Dieu aidant, sur quelque champ de bataille où les huguenots prendront leur revanche de la perfidie de leurs assassins. Maugiron reçut la cassette, l'ouvrit pour en voir le contenu et la plaça en selle devant lui; puis, il partit au galop pour retourner à Paris, Mais Jacques de Saverex lui cria d'arrêter, le rejoignant à cinquante pas du cortège, et se jetant à la bride de son cheval: —Tu es mon prisonnier, Maugiron, cria-t-il, et je t'impose à quatre-vingt mille écus d'or de rançon! —La gauserie est plaisante, Saverex! reprit Maugiron à la gorge duquel Jacques avait porté la pointe de son épée: Mais je n'ai pas le loisir de jouer à ce jeu-là: la besogne n'est pas faite encore au faubourg Saint-Germain. Viens-tu pas y gagner le paradis avec moi? —Je ne gausse pas, Maugiron, et je te prie de me bailler le coffre où sont soixante mille écus d'or: tu m'en devras vingt mille de démeurant, et je te laisse aller sur parole, à moins que tu ne préfères m'accompagner à La Rochelle; les mains liées. —Saverex, ce n'est donc point un jeu? Quoi! méchant traître, tu prétends me dépouiller de mon bien?... —Toi qui rançannes les gens, il convient que tu sois pareillement rançonné. Ne m'accuse pas de trahison, puisque je suis maintenant huguenot, et que j'ai à venger sur les égoïstes le sang de mon frère d'alliance, le baron de Pardailhan. Jacques de Saverex, en effet, abjura le catholicisme, épousa la veuve de Pardailhan et fut un des plus braves capitaines de l'armée calviniste, quoiqu'il gardât au fond du cœur une espèce de reconnaissance pour le Saint-Barthélemy, à laquelle il devait sa fortune, sa femme et son honneur. Depuis lors, il ne toucha jamais aux dés, ni aux cartes. P. L. JACOB, bibliophile.

C'est avec la confiance la plus entière, depuis l'ouverture de l'intelligence de nos fidèles communes du Canada que Sa Majesté a bien voulu recevoir cette adresse; mais c'est en même temps que d'un profond regret que Sa Majesté a appris qu'il existe dans cette partie de ses domaines quelques craintes de cette nature. L'ordre de Sa Majesté d'adresser à Votre Seigneurie les observations suivantes sur le sujet de l'adresse que les Conseillers de Sa Majesté ont soumises à sa gracieuse approbation, et qu'elle a bien voulu depuis sanctionner. Le gouvernement de Sa Majesté croit qu'on ne saurait dire que la principale protection doit être la base universelle de la connexion générale normale qui existe entre le Royaume-Uni et ses colonies, ni même de leurs relations commerciales. Il est un groupe considérable et important de colonies appartenant à ce pays, qui font un commerce très étendu et offrent un caractère tout britannique, ou le système protecteur n'a jamais exercé une influence bien grande et où le principe protecteur n'a encore aujourd'hui qu'une existence à peu près nominale; je parle des colonies Australiennes et l'on ne peut s'empêcher de remarquer que bien qu'elles soient une plus éloignées, et qu'elles aient en conséquence le plus besoin de protection commerciale, elles n'en ont pas moins fait les progrès les plus rapides, et ont ainsi prouvé que cette protection n'était pas nécessaire. Il est vrai qu'on peut attribuer une partie de leurs prospérités matérielles aux travaux imposés aux condamnés; mais ceci est encore loin d'être une explication suffisante, puisque l'exemple le plus remarquable de progrès et de prospérité dans les possessions de Sa Majesté en Australie se trouve dans celles où il n'y a jamais eu de personnes condamnées aux travaux forcés. Il est hors de doute que l'énergie des habitants des colonies a été, après l'aide de la divine providence, la cause première de leur prospérité; néanmoins toujours aidés par les secours de Sa Majesté, toujours favorisés mais jamais restreints par les avantages d'un commerce libre. Le même énergie, sans avoir à lutter contre les désavantages de l'éloignement, aura pu se développer avec confiance, un effort semblable pour développer les ressources que possède l'Amérique Britannique du Nord, et cela avec un succès non moins grand, mais il est évident que les capitaux, l'industrie et l'art, auront pu leur libre essor, et pourront être de la prudence de des individus, tirer parti des matériaux abondants et des éléments de richesse dont ils sont si favorisés si libéralement. Le gouvernement de Sa Majesté est heureux de voir que l'Assemblée a admis avec une vive satisfaction la proposition de la Canada d'adopter le système protecteur modéré; qu'elle a ainsi jusqu'à ce jour, mais l'Assemblée ne peut avoir oublié que toutes les mesures que, depuis ces dernières années, l'on a introduites dans le but de diminuer progressivement les effets de ce système, ont été vivement opposées, et que l'on a toujours prêté avec honnêteté, et avec une juste confiance, cependant, que la ruine en serait la résultat; mais, il est variablement arrivé qu'aucune de ses prévisions ne s'est réalisée. L'expérience fait donc voir que les mêmes alarmes fondées sur les mêmes raisons, ne peuvent manquer d'avoir le même résultat. Ce n'est pas pour tirer avantage de cette discussion un de ces arguments que le gouvernement de Sa Majesté fait allusion aux « libertés » qui ont déjà existé, et à la manière dont l'événement les a dissipés; un éperçu de cette nature ne peut avoir d'autre effet que de retarder le jour favorable sur le mérite de la question. Des craintes que l'on entretient aujourd'hui, viennent de ce que l'on se propose de lever toutes les différences entre le libre Canada et les colonies étrangères. Faut-il donc prouver que les colonies du Canada, à prospérer jusqu'à la proportion de l'économie, maintenant de droits différenciés? Bien au contraire, la loi de 1838, qui minuit la différence en faveur du Canada, celle de 1843, qui a réduit les droits sur les blés canadiens à un chelin par quartier, laissez-les en leur faveur et contre les blés étrangers, une différence bien plus faible que celle qui existait sous l'une ou l'autre des lois des précédentes, et cependant le commerce des grains en Canada a grandi et prospéré; son extension n'a pas pu contribuer au bonheur et à la prospérité du peuple de la colonie que l'Assemblée partage en cela la satisfaction de Sa Majesté et du parlement anglais, si l'on s'en vaquer d'un pas ferme et progressif. Mais cette extension n'a pas été le résultat de la protection; que ce changement accordé par la loi de 1843, n'aurait pas cessé d'être augmenté de pair avec les nombreux changements qui ont eu pour but, quoique de la diminution de la protection, de la satisfaction de Sa Majesté et du parlement anglais, si l'on s'en vaquer d'un pas ferme et progressif. Mais cette extension n'a pas été le résultat de la protection; que ce changement accordé par la loi de 1843, n'aurait pas cessé d'être augmenté de pair avec les nombreux changements qui ont eu pour but, quoique de la diminution de la protection, de la satisfaction de Sa Majesté et du parlement anglais, si l'on s'en vaquer d'un pas ferme et progressif. Mais cette extension n'a pas été le résultat de la protection; que ce changement accordé par la loi de 1843, n'aurait pas cessé d'être augmenté de pair avec les nombreux changements qui ont eu pour but, quoique de la diminution de la protection, de la satisfaction de Sa Majesté et du parlement anglais, si l'on s'en vaquer d'un pas ferme et progressif.

### LIBERTÉ DU COMMERCE.

#### RÉPONSE

De Sa Majesté à l'Adresse de l'Assemblée demandant la protection des intérêts du Canada, dans les changements qui pourront être faits aux Lois pour l'admission de la Farine et du Blé étrangers sur les Marchés Britanniques. (Copie.) No. 33. Downing Street, 3 Juin, 1846. Milord, J'ai l'honneur d'accuser la réception de votre dépêche du 13 mai, no. 54, transmettant, pour que je la présente à Sa Majesté, une adresse votée par les loyaux sujets de Sa Majesté, les communes du Canada. Dans cette adresse, il est dit que l'Assemblée du Canada, voyant avec étonnement et avec de vives alarmes l'adoption du principe des relations commerciales qui est maintenant soumis à la considération du parlement impérial, et l'on y développe les divers motifs sur lesquels ces impressions sont fondées.